

SÉRIE DE POLICY BRIEFS DU PROJET GROW AFRIQUE DE L'OUEST



La disparité et l'insuffisance de l'offre des services de prise en charge de la petite enfance compromettent la réduction de la charge de travail domestique des femmes en Côte d'Ivoire

RÉSUMÉ

Les services de prise en charge de la petite enfance jouent un rôle crucial pour réduire la charge domestique des femmes et permettre leur intégration économique. Cependant, l'offre en Côte d'Ivoire est inégalement répartie et principalement concentrée dans le secteur privé, rendant ces services inaccessibles pour de nombreux ménages, en particulier en dehors des zones urbaines. Ce Policy Brief présente une analyse détaillée de l'offre actuelle, des coûts d'accès et des contraintes infrastructurelles, et formule des recommandations pour étendre et améliorer ces services, contribuant ainsi à l'autonomisation des femmes.

POINTS SAILLANTS

- Les services de prise en charge de la petite enfance sont principalement fournis par le secteur privé, avec seulement deux garderies publiques dans toute la Côte d'Ivoire, laissant de nombreuses régions sans accès adéquat.
- Les coûts élevés et la répartition géographique inégale des services limitent l'accès des ménages vulnérables, en particulier dans les zones rurales et défavorisées.
- Les gouvernements devraient en plus de renforcer l'offre des CPPE et des écoles maternelles, investir sur l'élargissement des crèches et garderies destinées aux enfants âgés de 3 mois-2ans) qui sont des services à forte demande au niveau des ménages surtout en milieu urbain.

INTRODUCTION

Les services de garde d'enfants sont une ressource essentielle pour soutenir l'autonomie économique des femmes, leur permettant de participer plus activement au marché du travail. En Côte d'Ivoire, bien que les services de prise en charge de la petite enfance soient réglementés par le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MFFE) et le ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (MENA), leur offre demeure largement insuffisante pour répondre aux besoins croissants. Cette note de politique analyse les défis structurels de l'offre de services de garde et propose des pistes d'amélioration.

MÉTHODOLOGIE

Collecte de données et échantillon

L'enquête a été conduite du 10 au 20 avril 2022 dans sept régions de Côte d'Ivoire: Gbêkê, Gontougo, Poro, Bagoué, Sud-Comoé, Tonpki, et Guémon. Elle s'est basée sur des entretiens semi-directifs avec des représentants institutionnels et des focus groups avec les usagers des services de garde, recueillant des informations sur la disponibilité, la répartition et les conditions des structures de garde. Les données du MFFE et du MENA ont aussi été analysées pour compléter

l'évaluation de l'offre actuelle.

Approche d'analyse

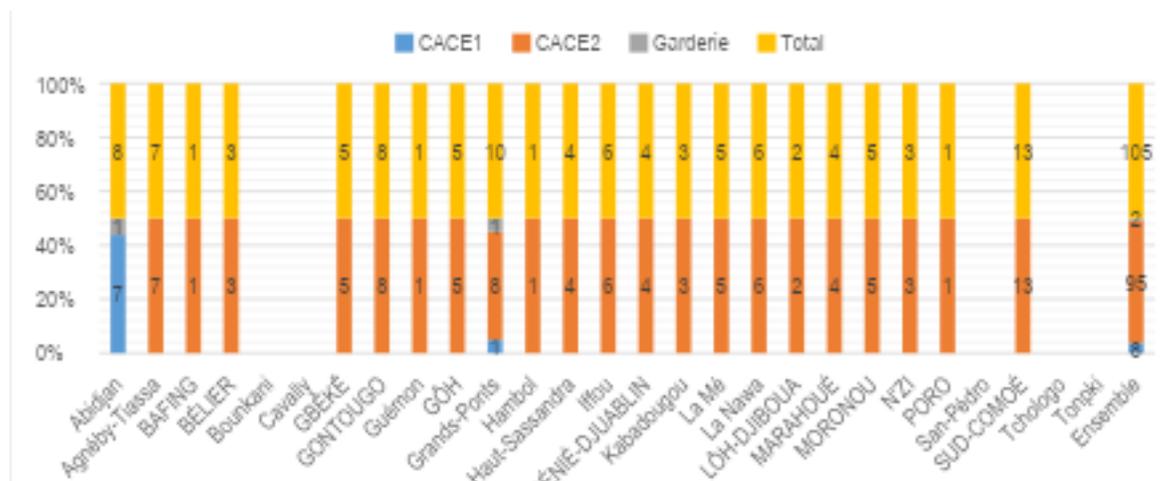
L'analyse s'est concentrée sur la disponibilité régionale des services, les obstacles financiers et infrastructurels, et les perceptions socioculturelles qui influencent l'accès aux services de garde. Cette approche permet de dégager une vision claire des besoins et des améliorations nécessaires pour optimiser ces services.

RÉSULTATS PRINCIPAUX

Répartition inégale et insuffisance de l'offre publique

L'offre publique de services de garde en Côte d'Ivoire est extrêmement limitée, avec seulement deux garderies publiques situées à Abidjan et dans la région des Grands-Ponts. En 2021, le MFFE comptabilisait 93 Centres de Protection de la Petite Enfance (CPPE) et 105 Centres d'Animation Communautaire pour l'Enfant (CACE), principalement concentrés dans les régions d'Abidjan-Lagunes et du Sud-Comoé. De nombreuses régions, comme le Cavally, le Guémon, le Loh Djiboa, et le San-Pedro, manquent de structures de prise en charge, laissant les familles dans ces zones sans accès aux services de garde formels.

Coût d'accès élevé et barrière financière



Les coûts d'accès aux services de garde constituent une barrière majeure pour les familles. Il est ressorti des interviews que les frais varient entre 10 000 et 40 000 FCFA pour les structures publiques, tandis que dans les établissements privés, les coûts peuvent atteindre jusqu'à 200 000 FCFA, en particulier dans les communes d'Abidjan. Pour de nombreuses familles à faibles revenus, ces coûts sont prohibitifs, et la prise en charge des enfants reste limitée à des options familiales informelles, réduisant les perspectives d'emploi pour les femmes.

Manque de commodités et conditions d'accueil précaires

De nombreuses structures, même dans les régions pourvues de SGE, manquent de commodités essentielles. Les enquêtes montrent que certains SGE fonctionnent sans salles de classe adéquates, eau courante, électricité, latrines, cantine, ou aires de jeux. Dans le Sud-Comoé, les CACE de Gaoussoukrou et de Kouakro sont construits en bambou, sans équipements de base, ce qui dissuade certains parents d'y envoyer leurs enfants. Dans la région du Gbêkê, des centres tels que le CACE de Konzo ont fermé en raison du manque de personnel qualifié, et d'autres comme celui de Koffikro sont fermés pour non-conformité aux normes du ministère.

Insuffisance de personnel qualifié

Le manque de personnel qualifié compromet la qualité des services dans de nombreuses structures. Par exemple, le CACE du village de Yaokro fonctionne avec un seul enseignant pour trois classes, et le complexe socio-éducatif de Gbêkê dispose de seulement quatre éducateurs pour 200 enfants. Cette insuffisance de personnel est exacerbée par le manque de subventions régulières de l'État, impactant la durabilité des structures de garde d'enfants et leur qualité de service.

Perceptions socioculturelles et adhésion limitée aux services de garde

Dans certaines communautés, les services de garde sont perçus comme non essentiels, les parents préférant garder les enfants à domicile ou attendre l'âge d'entrée à l'école primaire. Les activités ludiques et éducatives des SGE sont souvent perçues comme du « temps perdu » par rapport à des activités domestiques ou agricoles. Cela limite l'adhésion aux services de garde et entrave la participation des femmes au marché du travail.

RECOMMANDATIONS POLITIQUES

Augmenter les investissements dans les infrastructures publiques

Le gouvernement devrait allouer des ressources pour construire de nouvelles structures de garde, en priorité dans les régions rurales et les zones sous-équipées, afin de garantir un accès équitable pour toutes les communautés.

Rendre les services de garde plus abordables pour les familles vulnérables

Des subventions devraient être accordées pour couvrir partiellement les frais de garde. En outre, le développement de partenariats public-privé pourrait encourager des réductions de coûts et rendre les services plus accessibles.

Améliorer les infrastructures et les commodités dans les structures de garde existantes

Il est nécessaire d'équiper les structures de garde avec des installations de base (eau courante, latrines, aires de jeux et cantines)

pour améliorer les conditions d'accueil et assurer un environnement d'apprentissage sûr et hygiénique.

Renforcer la formation et le recrutement du personnel éducatif

Recruter davantage de personnel qualifié et proposer des formations régulières pour garantir un encadrement de qualité. Des incitations financières peuvent attirer des éducateurs dans les zones rurales et défavorisées.

Sensibiliser les communautés aux bénéfices des services de garde pour les enfants et les femmes

Des campagnes doivent être mises en place pour sensibiliser les parents aux avantages des SGE sur le développement des enfants et sur l'autonomisation des femmes, notamment dans les zones rurales où persistent des perceptions négatives.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- Banque mondiale (2020). Rapport sur la pauvreté et la prospérité partagée.
- CAPEC (2022). Enquête sur les structures de garde d'enfants en Côte d'Ivoire.
- OIT (2018). Prendre soin d'autrui : un travail et des emplois pour l'avenir du travail décent.
- UNSTAT (2020). The World's Women 2020 – Trends and statistics.

IDENTITÉ DU PROJET

Nom du projet :

Disparité et insuffisance de l'offre des services de garde d'enfants en Côte d'Ivoire

Coordination :

Cellule d'Analyse des Politiques Économiques du CIREC (CAPEC) et Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI)

Consortium :

- Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MFFE)
- Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (MENA)

Durée : 2021 – 2024

Budget : 488 600 CAD

Pour plus d'informations

Dr Flaubert Mbiekop, Spécialiste de Programme Principal

Immeuble 2K Plaza, Route des Almadies, Dakar, Sénégal

P.O. Box 25121 CP10700 Dakar, Fann, Sénégal

Courriel : fmbiekop@crdi.ca

Auteurs

Zalissa WANGA,

Gountiéni D. LANKOANDE

Financement : Le programme Croissance de l'économie et débouchés économiques des femmes (CEDEF Afrique de l'Ouest)/GrOW Afrique de l'Ouest, Accord de subvention du Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI) pour le projet no 109627 – 001.

PARTENAIRES



FAU/FAO



IDRC · CRDI

Canada

Série de Recherches GrOW Afrique de l'Ouest

Série de Recherches GrOW Afrique de l'Ouest La Série de recherches GrOW Afrique de l'Ouest regroupe des recherches sur l'autonomisation économique des femmes en Afrique de l'Ouest. Elle fournit une base conceptuelle et empirique pour l'élaboration de politiques. Cette série est coordonnée par le Consortium pour la Recherche Économique et Sociale (CRES) et publiée par le Forum pour l'Autonomisation Économique des Femmes en Afrique de l'Ouest (FAUEFAO- www.fauefao.org). www.cres-sn.org